

## Protocole de partenariat entre "EAU & LUMIÈRE" et la collectivité accueillante

Cette charte définit les conditions d'accueil de l'exposition  
**"ART ET LUMIERE, Paysages, Loisirs et Impressionnisme en Val de Seine"**.

Cette exposition est proposée "clés en mains" par l'Association "EAU & LUMIERE".

La collectivité accueillante (commune, entreprise...) réserve l'exposition pour une durée qui lui convient ; durant cette période, l'exposition est sous son entière responsabilité.

La commune s'engage à fournir une salle d'exposition en harmonie avec le caractère didactique et artistique de cette dernière. Le nombre des tableaux et panneaux explicatifs est de l'ordre d'une cinquantaine ce qui impose une superficie minimale. L'exposition est entièrement "autoportante" : les reproductions de tableaux et panneaux sont positionnés sur des supports démontables équipés de spots lumineux.

La commune accueillante s'engage à réceptionner l'exposition et à fournir le personnel nécessaire à son montage ; elle s'engage également à assurer le démontage et la mise en emballages protecteurs spéciaux. Les raccords électriques, rallonges, tables de dépôt de documents divers... seront prévus.

La décoration de la salle et son gardiennage durant l'exposition sont à la charge de la commune d'accueil.

La promotion de l'exposition (mailing, publication dans les journaux locaux...) sera de la responsabilité de la commune. "Eau et Lumière" apportera son soutien si nécessaire ; par exemple, un modèle d'affiche transposable à chaque site sera proposé.

La commune accueillante s'engage à organiser un "vernissage" en présence de personnalités, journalistes, etc... afin de conférer à l'évènement un retentissement important sur le plan local et à obtenir des échos dans les médias.

La collectivité accueillante s'engage à participer financièrement à la mise à disposition de l'exposition. Cette participation est calculée en fonction de l'importance de la commune accueillante et de la durée souhaitée ; elle est réduite pour les communes adhérentes à l'association "Eau & Lumière".

### Informations & Réservations

Ignacio FERNANDEZ • [ignacio.fernandez@museonature.com](mailto:ignacio.fernandez@museonature.com) • Tel. 06 83 83 45 56

Georges LUCENET • [lucenet.georges@wanadoo.fr](mailto:lucenet.georges@wanadoo.fr) • Tel. 06 07 68 36 37

## Questionnaire

Commune : .....

Adhérente EAU & LUMIERE :            OUI             NON

Dates de Réservation : .....

Personne responsable : .....

Fonction : .....

Coordonnées : adresse .....

.....

email ..... tel .....

Lieu de l'Exposition : .....

Surface approximative de la Salle d'exposition (m<sup>2</sup>) : .....

Descriptif sommaire de l'équipement de la Salle : .....

.....

.....

Date probable du Vernissage : .....

Promotion de l'évènement (moyens envisagés) : .....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné (e) .....,

fonction : ..... certifie avoir pris connaissance des conditions requises pour recevoir l'exposition : "Paysages, Loisirs et Impressionnisme en Val-de-Seine" et les accepter sans réserves.

Date et Signature :

Questionnaire à renvoyer à :

**Georges LUCENET** • [lucenet.georges@wanadoo.fr](mailto:lucenet.georges@wanadoo.fr)  
41, Boulevard Vital Bouhot - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
Tel. 06 07 68 36 37